



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

ঃ

Séance du Jeudi 11 Décembre 2025 à 20h00

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le cinq décembre deux mille vingt-cinq.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le cinq décembre deux mille vingt-cinq.

Mme Marie-Line LEVALLOIS a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20251211-D2025-12-7-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 18/12/2025

Publication : 18/12/2025

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

Date de convocation :

5 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : **61**

Nombre de membres présents : **36**

Nombre de membres ayant donné pouvoir : **5**

Nombre de membres excusés : **10**

Nombre de membres absents : **10**

Objet : Autorisation de signature de l'avenant n°1 au marché N°CDC23019 relatif au « suivi-animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de droit commun sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau et d'une OPAH de renouvellement urbain (RU) sur les centre-bourgs Petites Villes de demain »

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE

M. Xavier ANCKAERT

M. Benoît BALAIS

Mme Nathalie BOUILLARD

X

Mme Catherine CAILLY

X

M. Pascal DALIGAULT

X

M. Sylvain DELANGE

Mme Valérie DESQUESNE

X

Mme Najat LEMERAY

X

LA VILLETTE

M. Daniel BREARD

X

PERIGNY

M. Jérémie MORU

X

PONTECOULANT

Mme Gislaine MARIE

X

SAINT-DENIS-DE-MERE

M. Manuel MACHADO

X

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)</u>	* <u>A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</u>	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
TERRES-DE-DRUANCE					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jean TURMEL					<input checked="" type="checkbox"/>
BEAUMESNIL					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Gilles PORQUET					<input checked="" type="checkbox"/>
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	<input checked="" type="checkbox"/>				
LANDELLES-ET-COUPIGNY		<input checked="" type="checkbox"/>			
M. Denis JOUAULT	<input checked="" type="checkbox"/>				
LE MESNIL-ROBERT		<input checked="" type="checkbox"/>			
M. Jean-Claude RUAULT	<input checked="" type="checkbox"/>				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALLOGNES	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Olivier JEANNEAU	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Colette JOUAULT	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Bernadette LEROY	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Georges RAVENEL	<input checked="" type="checkbox"/>				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	<input checked="" type="checkbox"/>				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Maurice ANNE					<input checked="" type="checkbox"/>
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER					<input checked="" type="checkbox"/>
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN					<input checked="" type="checkbox"/>
M. Alain DECLOMESNIL					
M. Régis DELIQUAIRE	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Didier DUCHEMIN					
M. Marc GUILLAUMIN	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Francis HERMON	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Eric MARTIN					<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Natacha MASSIEU					<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Sandrine SAMSON					<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Cyndi THOMAS					<input checked="" type="checkbox"/>
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Frédéric BROGNIART	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	<input checked="" type="checkbox"/>				
M. Gilles FAUCON	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Brigitte CHAPET					
M. Patrick POUPION	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mme Sabrina SCOLA					

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE				X	
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL					X
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
M. Corentin GOETHALS					X
Mme Catherine MADELAINE				X	
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT	X				
Mme Jane PIGAULT			M. Pascal MARTIN		
Mme Annie ROSSI				X	
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	36	0	5	10	10
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			36		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			41		

Mme Nicole DESMOTTES, Vice-Présidente en charge des affaires liées à l'Habitat, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Le marché n°CDC23019 relatif au « suivi-animation d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) de droit commun sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau et d'une OPAH de Renouvellement Urbain (RU) sur les centre-bourgs Petites Villes de demain » a été attribué le 27 novembre 2023 à l'organisme C.D.H.A.T, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2024, soit une date de fin des prestations fixée au 31 décembre 2028.

Les prestations sont rémunérées comme suit :

- par application de **prix forfaitaires** pour la Mission 1 « Animation générale » et la Mission complémentaire « Intégration de la commune de Vire Normandie – Sous-mission : Animation générale »

Missions rémunérées par prix forfaitaires	Montant initial € HT	Montant actualisé € HT	TVA	Montant € TTC
			20%	
Mission 1 « Animation générale » - OPAH intercommunale de droit commun – montant annuel	52 542,50 €	52 700,13 €	10 540,03 €	63 240,16 €
Mission 1 « Animation générale » - OPAH Renouvellement Urbain PVD - montant annuel	65 192,50 €	65 388,08 €	13 077,62 €	78 465,70 €
<i>Sous-total annuel Mission 1</i>	117 735,00 €	118 088,21 €	23 617,64 €	141 705,85 €
Sous-total Mission 1 sur la durée globale du marché (2024-2028)	588 675,00 €	590 441,05 €	118 088,21 €	708 529,26 €
Sous-total Mission 1 sur la durée restante du marché (2026-2028)	353 205,00 €	354 264,63 €	70 852,93 €	425 117,56 €
<hr/>				
Mission complémentaire « Intégration de la commune de Vire Normandie – Sous-mission : Animation générale » 2026-2028 - OPAH intercommunale de droit commun Vire Normandie	28 690,00 €	28 776,07 €	5 755,21 €	34 531,28 €
Mission complémentaire « Intégration de la commune de Vire Normandie – Sous-mission : Animation générale » 2026-2028 – OPAH RU centre-ville de Vire	33 640,00 €	33 740,92 €	6 748,18 €	40 489,10 €
<i>Sous-total annuel Mission complémentaire – Animation générale</i>	62 330,00 €	62 516,99 €	12 503,40 €	75 020,39 €
Sous-total Mission complémentaire – Animation générale sur durée restante du marché (2026-2028)	186 990,00 €	187 550,97 €	37 510,19 €	225 061,16 €
Montant total annuel (Mission 1 + MC)	180 065,00 €	180 605,20 €	36 121,04 €	216 726,24 €
Montant total sur la durée globale du marché (2024-2028)	775 665,00 €	777 992,02 €	155 598,40 €	933 590,42 €
Montant total sur la durée restante du marché (2026-2028)	540 195,00 €	541 815,60 €	108 363,12 €	650 178,72 €

- par **prix unitaires** pour les prestations à bon de commande de la Mission 2 « Accompagnement et montage des dossiers » et la Mission complémentaire « Intégration de la commune de Vire Normandie – Sous-mission : Accompagnement et montage des dossiers »

Missions rémunérées par prix unitaires	Montant maximum € HT	TVA 20%	Montant maximum € TTC
Mission 2 « Accompagnement et montage des dossiers »			
Mission complémentaire « Intégration de la commune de Vire Normandie – Sous-mission : Accompagnement et montage des dossiers »	800 000,00	160 000,00	960 000,00

L'arrêté du 14 décembre 2023 est venu modifier l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à la mission d'accompagnement du service public de la performance énergétique créée par la loi Climat et Résilience, et connu sous le nom de "Mon accompagnateur Rénov'" (MAR'). L'application des dispositions réglementaires prévues par cet arrêté implique l'intégration de nouvelles prestations dans le marché n°CDC23019, et il convient alors d'en modifier les conditions financières par voie d'avenant.

L'augmentation du montant initial du marché dépassant les 5%, l'avenant a été soumis et approuvé par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) de l'Intercom de la Vire au Noireau en date du 26 novembre 2025.

▪ Prix forfaitaires à compter du 1^{er} janvier 2026 :

Missions	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Mission 1 « Animation générale » - OPAH intercommunale de droit commun - montant annuel	83 261,45 €	16 652,29 €	99 913,74 €
Mission 1 « Animation générale » - OPAH Renouvellement Urbain PVD - montant annuel	95 949,40 €	19 189,88 €	115 139,28 €
<i>Sous-total annuel Mission 1 à compter du 01/01/2026</i>	179 210,85 €	35 842,17 €	215 053,02 €
Sous-total Mission 1 avant avenant (2024-2025)	236 176,42 €	47 235,28 €	283 411,70 €
Sous-total Mission 1 sur la durée restante du marché (2026-2028)	537 632,55 €	107 526,51 €	645 159,06 €
Sous-total Mission 1 sur la durée globale du marché après avenant (2024-2028)	773 808,97 €	154 761,79 €	928 570,76 €
Mission complémentaire « Intégration de la commune de Vire Normandie – Sous-mission : Animation générale » 2026-2028 - OPAH intercommunale de droit commun Vire Normandie	51 619,95 €	10 323,99 €	61 943,94 €
Mission complémentaire « Intégration de la commune de Vire Normandie – Sous-mission : Animation générale » 2026-2028 – OPAH RU centre-ville de Vire	56 584,80 €	11 316,96 €	67 901,76 €
<i>Sous-total annuel Mission complémentaire – Animation générale</i>	<i>108 204,75 €</i>	<i>21 640,95 €</i>	<i>129 845,70 €</i>
Sous-total Mission complémentaire – Animation générale sur durée restante du marché (2026-2028)	324 614,25 €	64 922,85 €	389 537,10 €
Sous-total Mission complémentaire sur la durée globale du marché après avenant (2024-2028)	324 614,25 €	64 922,85 €	389 537,10 €
Montant total M1+MC sur la durée globale du marché après avenant (2024-2028)	1 098 423,22 €	219 684,64 €	1 318 107,86 €
Montant total M1+MC +M2 sur la durée globale du marché après avenant (2024-2028)	1 898 423,22 €	379 684,64 €	2 278 107,86 €

Le montant de la part variable reste inchangé, avec un montant maximum de 800 000,00 € HT sur la durée globale.

Ainsi, le montant global du marché passe de 1 577 992,02 € HT à 1 898 423,22 € HT, soit une augmentation de 320 431,20 € HT (+ 20,31%) :

- Mission 1 : Animation générale : + 183 367,92 € HT
- Mission complémentaire Vire : + 137 063,28 € HT

Le projet d'avenant N°1, ainsi que les annexes financières « de droit commun » et « Renouvellement Urbain », sont présentés en annexe du présent rapport.

Suivant l'avis de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) de l'Intercom de la Vire au Noireau qui s'est réunie le 26 novembre 2025, et les avis favorables de la commission « Urbanisme-Habitat » réunie le 4 novembre 2025 et du Bureau Communautaire réuni le 26 novembre 2025, il est proposé au Conseil communautaire après en avoir délibéré :

- d'approuver l'augmentation du marché d'un montant de 320 431,20 € HT, résultant de l'application des nouvelles dispositions réglementaires MAR'.
- d'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer, notifier et exécuter l'avenant N°1 au marché N°CDC23019 dont le projet est joint en annexe.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	41	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité	<input type="checkbox"/> Non adopté			

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Mme Marie-Line LEVALLOIS
Secrétaire de séance




Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau

